

des Statuts révisés du Canada (1927), ou des articles correspondants si la numérotation en a été modifiée au cours de cette période?

2. Quel a été l'intitulé de la cause à l'égard de chacune des condamnations susvisées?

3. Entre le 1^{er} janvier 1919 et le 1^{er} janvier 1954, combien de fois a-t-on donné lecture de la loi contre les attroupements?

4. A quel fonctionnaire (shérif, adjoint au shérif, maire ou autre premier fonctionnaire ou juge de paix) incombait la lecture de cette loi dans chaque cas, et quel fonctionnaire en a effectivement donné lecture dans chaque cas?

5. Au cours de la période ci-dessus, combien de fois a-t-on donné lecture de la loi contre les attroupements à l'occasion de différends industriels, quand et où a eu lieu ladite lecture?

6. Depuis le 1^{er} janvier 1954, a-t-on donné lecture de la loi sur les attroupements au Canada? Dans le cas de l'affirmative, quand et où?

DEMANDES DE DOCUMENTS

COMPTES DE DÉPENSES DES PRÉPOSÉS À L'APPLI- CATION DE LA LOI SUR LE RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES

M. Diefenbaker:

Copie des états de dépenses s'élevant à \$2,794.23, \$3,416.13, \$2,811.88, \$2,534.63, \$3,356.84, \$2,791.51, \$2,609.78, \$2,318.64, \$2,644.07, \$2,447.85, \$2,416.88, qui, selon le document parlementaire numéro 10B déposé le 1^{er} juin 1954, représentent les états de dépenses respectifs, à l'égard de l'année 1953, des fonctionnaires ou employés suivants, préposés à l'application de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies: a) M. H. C. Biddell, b) M. E. H. Butterfield, c) M. J. H. Graham, d) M. W. H. Gillis, e) M. M. Hunka, f) M. B. B. Kenny, g) M. M. R. Skelton, h) M. L. B. Thomson, i) M. D. L. Barlow, j) M. Adam Lyon, k) M. J. L. Smith.

COMPTES DE DÉPENSES DES PRÉPOSÉS À L'APPLI- CATION DE LA LOI SUR L'ASSISTANCE À L'AGRI- CULTURE DES PRAIRIES

M. Diefenbaker:

Copie des états de dépenses s'élevant à \$3,424.96, \$3,298.38, \$3,075.10 et \$3,023.86, qui, selon le document parlementaire numéro 9F déposé le 1^{er} juin 1954, représentent les états de dépenses respectifs, à l'égard de l'année 1953, des fonctionnaires ou employés suivants, préposés à l'application de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies: a) M. F. Carpenter, b) M. J. H. Mitchell, c) M. E. Zahorski, d) M. A. A. Brown.

LOI SUR LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

MODIFICATIONS CONCERNANT LA POLICE, LES DROITS PORTUAIRES, ETC.

L'hon. Stuart S. Garson (au nom du ministre des Transports) propose la 3^e lecture du bill n° 421, modifiant la loi sur le Conseil des ports nationaux.

M. l'Orateur: La motion est-elle adoptée?

Des voix: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

[M. Knowles.]

LOI SUR LES POSTES

EXTENSION DE LA DISPOSITION VISANT LA DISTRIBUTION DES JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

L'hon. J. W. Pickersgill (au nom du ministre des Postes) propose la 3^e lecture du bill n° 473, tendant à modifier la loi sur les postes.

M. l'Orateur: La motion est-elle adoptée?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots avant que vous mettiez aux voix la motion tendant à la troisième lecture de ce bill. Hier, nous avons indiqué, par notre vote sur la motion tendant à la deuxième lecture, que nous étions opposés à ce bill. Il n'est donc pas nécessaire que j'en dise bien long sur cette motion tendant à la troisième lecture. Cependant, en vérifiant mes dossiers au sujet de cette question à l'égard de laquelle j'ai échangé de la correspondance avec certaines personnes intéressées à l'adoption de cette mesure, je constate que lorsque j'ai pris la parole hier à propos de la motion tendant à la deuxième lecture, j'ai cité un chiffre qui n'était pas tout à fait exact. De fait, de mon point de vue, la situation est même un peu plus sérieuse que ne l'indiquaient les chiffres que j'ai cités. Quand j'ai parlé hier, j'ai dit que la revue *Maclean's* épargnerait, par suite de l'adoption de ce bill, des frais d'expédition par camion d'environ \$20,000 à \$25,000 par année. J'ai cité ces chiffres de mémoire. En vérifiant la correspondance que j'ai échangée à ce sujet, j'ai constaté que l'adoption de cette mesure permettra à la revue *Maclean's* d'épargner plus de \$36,000 par année. C'est là l'enjeu de *Maclean's* dans cette mesure. C'est le montant que cette compagnie doit payer pour le transport de ses revues par camion de Toronto à Montréal afin qu'elles soient expédiées en dehors d'Ontario. En plus de cette économie de \$36,000 que l'adoption du bill permettra à *Maclean's* de réaliser, il y a un autre montant de \$9,000 que la revue *Maclean's* devra continuer de verser pour le transport par camion, de Toronto à Montréal, des revues adressées aux abonnés de la province d'Ontario. Comme nous l'avons indiqué clairement hier, bien que ce bill permette d'expédier de Toronto les revues destinées aux autres provinces, et c'est là le but principal de ce bill, la modification n'apportera pas de changement en ce qui concerne les revues expédiées aux abonnés d'Ontario. En d'autres termes, cette revue doit verser en ce moment \$45,000 par année pour les frais de transport et l'adoption du projet de loi lui permettra d'épargner \$36,000.